

SEANCE DU 12 Juin 2020

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 Présents : 18

Date de la Convocation : 05/06/2020

Date d'affichage : 05/06/2020

ORDRE DU JOUR :

- **Comptes de gestion du Receveur-budget général + budgets annexes - 2020/013**
- **Comptes administratifs 2019-budget général et budgets annexes - 2020/014**
- **Affectation des résultats 2019 - 2020/015**
- **Décisions modificatives-budget général+budget annexes - 2020/016**
- **Imposition directe 2020-Vote des taux - 2020/017**
- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - 2020/018**
- **SUBVENTIONS COMMUNALES 2019 - 2020/019**
- **Jury d'assises 2021-Tirage au sort**
- **Fonds de Solidarité :loyers communaux commerciaux3 - 2020/021**

L'an 2020, le 12 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle B.HUSSENET, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental.

PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	CARILLON Pascal	BOUMAZA Malika
PESENTI Daniel	MANNEQUIN Jacques	GNAEGI Éric	COLLIN Adeline
MARNOT Aurore	CHARVOT Catherine	PEREIRA Christophe	MANDELLI Anne-Sophie
MARNOT David	VERHEECKE Bénédicte	HUGOT Damien	GROSSET Joëlle
JOHNSON Rémi	ROGER Anne		

ABSENTS :LAPOTRE Denis (**excusé**)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Collin Adeline

+++++

Le Conseil Municipal,

ADOpte le P.V de la séance précédente

+++++

2020/013 - Comptes de gestion du Receveur-budget général + budgets annexes

Après vérification,

Considérant que les opérations et écritures comptables du Receveur sont strictement conformes à celles de l'Ordonnateur (le Maire),

PROPOSE d'approuver sans réserve ou observation, les comptes de gestion du Receveur, pour l'exercice 2019, Concernant le budget général de la commune ainsi que les budgets annexes (atelier relais BATEL et Maison paramédicale)

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/014 - Comptes administratifs 2019-budget général et budgets annexes

Après avoir entendu lecture et sous la Présidence de Mme Marie-Hélène TRESSOU, Adjoint au Maire,

BUDGET GENERAL

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	1 253 957 ,47	1 716 152,07	462 194,60
INVESTISSEMENT	1 646 663,19	622 978,20	-1 023 684,99

Résultat de l'exercice 2019 = 462 194,60 - 1 023 684,99
= - 561 490,39

Excédent de fonctionnement reporté 2018 = 2 608 170,90

Déficit d'investissement reporté 2018 = - 338 596,32

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement cumulé est de 1 708 084.19 €

Le Maire étant absent au moment du vote

BUDGET ANNEXE-Atelier Relais "BATEL"

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	8766,62	23 934,00	15167,38
INVESTISSEMENT	13 855,07	14 625,53	770,46

Résultat de l'exercice 2019 = 15 167,38 + 770,46 = **15 937,84**

Excédent de fonctionnement reporté 2018 = 0
Déficit d'investissement reporté 2018 = - 40 964,80

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement cumulé est de -25 026.96 €

Le Maire étant absent au moment du vote

BUDGET ANNEXE-Maison paramédicale

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	16591,49	294 553,21	277 961,72
INVESTISSEMENT	32 121,45	28 927,76	-3 193,69

Résultat de l'exercice 2019 = 277 961,72 - 3193,69
= 274 768,03

Excédent de fonctionnement reporté 2018 = 50 488,94
Déficit d'investissement reporté 2018 = - 20 927,76

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement cumulé est de 304 329.24€

Le Maire étant absent au moment du vote

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/015 - Affectation des résultats 2019

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2019 pour le budget général et les budgets annexes, DECIDE , à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit:

-BUDGET Général

Report en Investissement (R1068) = 1 362 281,01
Report en Investissement (D001) = 1 362 281,01
Report en fonctionnement (R 002) = 1 708 084,19

-BUDGET Maison médicale

Report en Investissement (R1068) = 24 121, 45
Report en Investissement (D001) = 24 121,45
Report en fonctionnement (R 002) = 304 329,29

-BUDGET Atelier Relais Batel :

Report en Investissement (R1068) = 15 167,38
Report en Investissement (D001) = 40 194,34

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/016 - Décisions modificatives-budget général+budget annexes

A l'unanimité, DECIDE de modifier les crédits budgétaires comme suit:

- 1/-BUDGET GENERAL (ci-joint en annexe)
- 2/-BUDGET ANNEXE-Maison médicale (ci-joint en annexe)
- 3/-BUDGET ANNEXE-Atelier relais "Batel" (ci-joint en annexe)

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/017 - Imposition directe 2020-Vote des taux

Le Conseil Municipal,

PROPOSE de voter les taux d'imposition des taxes directes, pour l'exercice 2020, comme suit:

Taxe foncière Bati : 19,30 %
Taxe foncière non bâti : 16,99 %

Pour un produit attendu 2020 (TFNB et TFB) à taux constants: 345 106,00
Et produit prévisionnel de TH (compensation annoncée): 316 781,00

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/018 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite aux élections municipales de 2020, la commission communale des impôts directs de la commune doit être renouvelée.

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 7 membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président et 8 commissaires

Les 8 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur **une liste de contribuables** en nombre double. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter **32 noms**.

Ainsi, le Conseil Municipal propose de voter la liste des commissaires sus-nommés ci dessous:

Président: BRANLE Christian	
Titulaires	Suppléants
Pesenti Daniel	Hugot Michel
Durand Jacqueline	Charvot Catherine
Gnaegi Eric	Varry Daniel
Carillon Pascal	Launoy Alain
Mannequin Jacques	Marnot Aurore
Tressou Marie-Hélène	Bernardin Céline
Balcaen Valérie	Girardel Florence
Pereira Christophe	Defert Charles
Berthaut Gilles	Ducceschi Sophie
Fenard Sylvie	Johnson Rémi
Pescarolo Eric	Hugot Damien
Lapôte Denis	Nicolle Francois
Marnot David	Echivard Marie Claude
Verheecke Bénédicte	Duval Francelise

Boumaza Malika	Etienne Eric
Roger Anne	Gache David

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2020/019 - SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Sur proposition du Maire, à la majorité,
-Vote des subventions ci-dessous:

Commune Lusigny sur barse / Subventions 2020

Nom de l'association

	Montant alloué	Pour	Contre	Abstention
École primaire et activités extra scol	1600	18	0	0
École maternelle	1000	18	0	0
Pompiers	805	18	0	0
Anciens combattants	140	18	0	0
Fnaca	140	18	0	0
Club de l'amitié	140	18	0	0
ADMR	2000	18	0	0
Donneurs sang	300	16	0	1-Mesdames Charvot et Roger ne prennent pas part au vote
Amis du Parc	100	17	0	2-Madame Boumaza ne prend pas part au vote
Foire	1000	16	0	3-Messieurs Branle et Hugot ne prennent pas part au vote
École de musique	4000	18	0	
École de musique - Cérémonies	200	18	0	
Étoile	800	18	0	
Archers Val de barse	250	18	0	

AALL	2100	15	0	4- Messieurs Gnaegi et Mannequin ne prennent pas part au vote 5- 1 abstention
Reg'art	100	18	0	0
Aux fils de la Barse	100	18	0	0
CNHS	250	18	0	0
ADPC 10	200	18	0	0
UNSS	2400	18	0	0
Foyer Socio Educatif Collège	6500	18	0	0
Le Verger aux chouettes	100	18	0	0
Association Coppelia	0	18	0	0
Olympique Montiéramey	0	18	0	0
Ass Pupilles enseignement Aube	0	18	0	
Ligue contre le cancer	0	18	0	0
Croqueurs de pomme	0	18	0	0
ADAMA	0	18	0	0
TOTAL SUBVENTIONS	24225			

Subvention exceptionnelle	
ANACR	0
Total subvention exceptionnelle	0

POUR : 0	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
----------	------------	-----------------

+++++

2020/020 - Jury d'assises 2021-Tirage au sort

La commune de Lusigny-sur-Barse est tenue de tirer au sort 6 jurés sur la liste électorale.

Rappelle que seuls peuvent remplir les fonctions de juré, les citoyens âgés de 23 ans ou qui auront atteint cet âge avant le 31 décembre 2020.

Concernant les autres incompatibilités ou incapacités définies aux articles 256 à 258-1 du Code de Procédure Pénale, seule la commission de la Cour d'Assises a compétence pour les relever.

Le Conseil Municipal,

Fait procéder au tirage au sort publiquement, à l'issue duquel les personnes suivantes ont été désignées comme susceptibles de siéger au jury d'assises.

1- Mr Bruno BILLON

Né(e) le 12/12/1959

Domicilié (e) : 7 impasse de la Grange Rouge

2-Mme Martine Emilie Marcelle CHALONS

Né(e) le 02/03/1951

Domicilié (e) : 5 rue des Maisons Brûlées

3-Mme Estelle Joëlle ROCHER (PANDOLFI)

Né(e) le 15/01/1987

Domicilié (e) : 68 rue Raymond Poincaré

4-Mme Stéphanie Jeanne Antoinette BRANCHE

Né(e) le 24/12/1982

Domicilié (e) : 21 Allée Verte

5-Monsieur Lionel Michel Claude PISTONO

Né(e) le 4/07/1976

Domicilié (e) : 10 Av Pierre Gomand

6-Mme Léone Pierrette GUICHARD (NOLLE)

Né(e) le 17/02/1955

Domicilié (e) : 1 Rue Louis Genevois

POUR : 0	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
----------	------------	-----------------

+++++

2020/021 - Fonds de Solidarité :loyers communaux commerciaux

La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid 19, publiée le 24 mars 2020, a autorisé le gouvernement à décider de toute mesure permettant de reporter intégralement ou d'étaler le paiement des loyers, factures d'eau, gaz, électricité...afférents aux locaux professionnels et commerciaux et renoncer aux pénalités financières et aux suspensions, interruptions ou réductions de fournitures susceptibles d'être appliquées en cas de non paiement de ces factures, au bénéfice des microentreprises, au sens du décret n°2008-1354 du 12/12/2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie.

Ainsi, conformément aux décisions des pouvoirs publics, le Conseil Municipal

PROPOSE une suspension des loyers du 1^{er} mars au 30 mai 2020 pour 3 locataires très affectés par la non-ouverture de leur local professionnel, engendrant des frais conséquents .

-Mr TRIFAN Kinésithérapeute

3*720.69 : 2162.07 euros

Pour: 11

Abstention: 3

Contre: 4

-Mme Joannes Podologue

3* 211.26 : 633.78 euros

Pour: 12

Abstention: 2

Contre: 4

Total budget annexe Maison médicale: **2785.95 €**

-Miss CCA

3*530.92 : 1592.76 euros

Pour: 14

Abstention: 1

Contre: 3

Total budget communal: **1592.76 €**

POUR : 0	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
----------	------------	-----------------

+++++

+++++

Questions diverses :

Horaires accueil mairie à compter du 1^{er} juillet

Lundi 8h-12h
Mardi 8h12h
Mercredi 8h12h/ 13h30-17h
Jeudi 8h12h
Vendredi 8h12h/ 13h30-17h

MSAP 9 services

Actuellement, Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public .Il est un lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels »

Services disponibles CAF - SECURITE SOCIALE –ASSURANCE RETRAITE-GRDF-MSA-POLE EMPLOI

Changement de lieu, la MSAP deviendrait Maison France Service et serait installée à la trésorerie de Lusigny su Barse avec 9 services

TCM aura la compétence de cette maison (agents publics gérés et formés par TCM) et la trésorerie n'interviendrait plus que partiellement.

L'ouverture de cette structure est prévue dans le cours du 1^{er} semestre 2021

Ce dossier, en lien avec les services de la Préfecture et TCM est encore à l'étude .

TCM prendra la décision finale

14 juillet : annulation des festivités à l'unanimité

Fête de la musique : via les réseaux

Réunion spécifique en septembre pour l'ensemble des conseillers municipaux : sujets divers

P'tit Lusignien : sortie début juillet

Le Pavillon bleu : Information sur la perte du label. Identique pour les 4 plages

Prochains conseils : 10 juillet 2020 et 31 août 2020

Séance levée à 22:30

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	CARILLON Pascal	BOUMAZA Malika
PESENTI Daniel	COLLIN Adeline	GNAEGI Éric	MARNOT Aurore
PEREIRA Christophe	CHARVOT Catherine	MANNEQUIN Jacques	MANDELLI Anne-Sophie
MARNOT David	VERHEECKE Bénédicte	HUGOT Damien	LAPOTRE Denis (excusé)
GROSSET Joëlle	ROGER Anne	JOHNSON Rémi	